

**Le mercredi 6 avril 2022**

Réunion du Conseil d'administration de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Via Microsoft Teams - visioconférence

**Ordre du jour:**

**(D) décision, (I) information**

1. Ouverture
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions précédentes
6. Suivi des procès-verbaux
7. **Gouvernance (D)**
8. **Orientation - Mandat de la présidence (I)**
9. **Présidence d'assemblée - AGA (D)**
10. Varia
11. Points du public
12. Clôture de la réunion

**Le mercredi 6 avril 2022**

Réunion du Conseil d'administration de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus universitaire de Moncton (FÉÉCUM)

Via Microsoft Teams - visioconférence

**Présences:**

Pierre Losier*	DG - FÉÉCUM
Mohamed Bouya Ely Vall*	DG adjoint - FÉÉCUM
Anthony Doiron*	Communications - FÉÉCUM
Jean-Sébastien Léger	Présidence FÉÉCUM
Jovial Osundu Orlachi	VP académique FÉÉCUM
Mathieu Perron	VP exécutive FÉÉCUM
Tracy Pitre**	Rep. - Administration
Alexandre Guérette	Rep. - Cycles supérieurs
Céleste Lee Branch	Rep. - Droit
Yannick Boudreau	Rep. - Éducation
Britney Dupuis	Rep. - Kinésiologie et loisir
Claude Power**	Rep. - Sciences
Rose-Marie Gauthier	Rep. - Science infirmière
Amanda Maude Duguay	Rep. - Sciences sociales
Alisson Haché-Chiasson**	Rep. - Travail social

**\*non-votant**

**\*\*substitut**

**Absences:**

*VP interne FÉÉCUM*  
*Arts*  
*AÉÉICUM*  
*Ingénierie*  
*Prisme*  
*Psychologie*  
*Science infirmière*  
*Symbiose*

**Invité.es:**

**Membres du public:**

3

## 1. Ouverture:

Présidence déclare la réunion ouverte à 11h30.

### **Lecture de la mention de reconnaissance par la présidence d'assemblée :**

« Je tiens à souligner que les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones, notamment les nations Mi'kmaq et Wolastoqiyik (Malécite). Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui, et dont les titres sont reconnus par les Traités de paix et d'amitié qui établissent les bases de relations durables avec les populations colonisatrices ».

## 2. Vérification du quorum:

Présidence constate que le quorum est atteint.

## 3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée:

**R**

**4913-FECA-220406**

Éducation propose Pierre Losier comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Administration.

**Unanimité**

## 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

**R**

**4914-FECA-220406**

Droit propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyé par Sciences.

**Unanimité**

## 5. Lecture et adoption des procès-verbaux des réunions précédentes:

**R**

**4915-FECA-220406**

Éducation propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022 tel que présenté, appuyé par Droit.

**Unanimité**

## 6. Suivi des procès-verbaux:

*Aucun suivi.*

## 7. Gouvernance:

Présidence FÉÉCUM présente aux membres du Conseil les deux documents (*Statut* et *Règlement administratif*) détaillant les modifications proposées à la structure de gouvernance, développés par le comité de gouvernance avec l'appui de la firme Discitus. Il présente aussi au Conseil le sommaire exécutif qui les accompagne.

Direction générale FÉÉCUM (DG) présente l'organigramme illustrant la nouvelle structure de gouvernance proposée en lien avec ces deux documents. Il indique que ces documents seront rendus disponibles aux membres du Conseil après la fin de la réunion.

DG explique ensuite que la procédure de consultation des membres sera établie dans une politique séparée de la constitution. Cette façon de faire vise à créer un document plus flexible qui puisse être modifié au fur et à mesure, selon le besoin.

Une discussion a lieu par la suite au sujet de la structure présentée.

Le calendrier suivant est mis de l'avant pour le vote référendaire sur la structure:

- 13 avril 2022 - présentation des documents à L'AGA
- 25 et 26 avril 2022 - Vote référendaire non exécutoire sur les deux documents de gouvernance proposés (*Statut* et *Règlement administratif*)
- Septembre 2022 - AGA et tenue d'un vote final sur les documents *Statut* et *Règlement administratif*

**R**

### 4916-FECA-220406

VP exécutive FÉÉCUM propose l'adoption du calendrier référendaire tel que présenté, appuyé par Administration.

**Unanimité**

Une modification à l'article 2.6 de la *Loi référendaire de la FÉÉCUM* est ensuite mise de l'avant en lien avec la consultation à venir sur la structure de gouvernance.

#### 2.6. (actuel):

Dans le cas où moins de vingt-cinq pour cent (25%) des membres de la FÉÉCUM exercent leur droit de vote, le référendum sera déclaré nul et un nouveau référendum doit être appelé.

#### 2.6. (proposé):

Dans le cas où moins de huit pour cent et demi (8,5%) des membres de la FÉÉCUM

exercent leur droit de vote, le référendum sera déclaré nul et un nouveau référendum doit être appelé.

**R**

**4917-FECA-220406**

VP exécutive FÉÉCUM propose de modifier l'article 2.6. de la *Loi référendaire de la FÉÉCUM* pour abaisser le quorum de 25% à 8,5% des membres, appuyé par Éducation.

**Majorité | 6 pour, 3 contre**

Le Conseil délibère ensuite sur le texte de la question référendaire. Le libellé suivant est mis de l'avant:

*Êtes-vous en faveur que l'on remplace le document Règlements généraux (aussi appelés «Constitution») par les documents Statut et Règlement administratif proposés?*

*Oui*

*Non*

**R**

**4918-FECA-220406**

VP exécutive FÉÉCUM propose que la question référendaire adopte le libellé tel que présenté, appuyé par Sciences.

**Unanimité**

Droit suggère que la présidente d'élections sortante, Pascale Rioux, reprenne son rôle pour la tenue du référendum.

**R**

**4919-FECA-220406**

Droit propose que Pascale Rioux soit retenue comme présidente du référendum, appuyé par Administration.

**Unanimité**

## **8. Mandat de la présidence - Orientation:**

En raison du manque de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion.

## 9. Présidence d'assemblée - AGA:

R	<p><b>4920-FECA-220406</b></p> <p>Administration propose la nomination de Sue Duguay comme présidente d'assemblée pour l'AGA et l'AG administrative du 13 avril 2022, appuyé par Éducation.</p> <p><b>Unanimité</b></p>
---	---

## 10. Varia:

*Aucun point.*

## 11. Point du public:

DG adjoint FÉÉCUM offre son aide aux associations étudiantes.

## 12. Clôture de la réunion:

Éducation propose la clôture de la réunion à 13h12.

## Signatures:

**Jean-Sébastien Léger**  
Président d'assemblée

**Pierre Losier**  
Secrétaire d'assemblée